

Date de l'extrait : 07 juillet 2022  
 Point de vente : CHARLEROI TIROU  
 N° de téléphone : +3271276710  
 Adresse e-mail : charleroitirou@beobank.be

02911  
 22701

M CHRISTIAN GOBLET  
 RUE DES QUAIRES 19  
 5650 WALCOURT  
 BELGIQUE

## Synthèse de vos comptes

Tous les montants repris dans la synthèse de vos comptes sont exprimés en EUR, quelle que soit la devise du compte.

Comptes de dépôt (1)	Solde début	Dépôt	Retrait	Solde fin
<b>Comptes d'épargne réglementés</b>				
EPARGNE FIDELITY PLUS BE74 1096 5392 2307 (EUR)	68.429,27	0,07	0,00	68.429,34
<b>TOTAL DES DEPOTS</b>	<b>68.429,27</b>	<b>0,07</b>	<b>0,00</b>	<b>68.429,34</b>

(1) Ces dépôts bénéficient de la protection du Fonds de garantie auquel Beobank NV/SA adhère. Pour toute information complémentaire concernant les montants protégés ainsi que le fonctionnement du Fonds de garantie, vous pouvez consulter la Fiche d'information sur la protection des dépôts qui est gratuitement disponible dans chaque point de vente Beobank ou sur [www.beobank.be](http://www.beobank.be).

Afin de réduire le risque de fraude sur Beobank Online et Beobank Mobile, le fonctionnement des limites sur les virements à distance ainsi que les montants des limites standards vont être adaptés. Cette adaptation aura lieu en novembre 2022 et ne concerne que les abonnements de la banque à distance BEOBANK STANDARD. Une révision des limites existantes de chaque contrat Banque à Distance sera réalisée lors de l'entrée en vigueur du nouveau fonctionnement, tenant compte des virements effectués pendant les 12 mois précédents.

Pour plus d'informations sur le nouveau fonctionnement et les nouvelles limites, veuillez consulter la rubrique « I.b. Limites sur les opérations à distance et avec la carte de débit » de nos tarifs. L'article « Article 2.2 : Limites d'utilisation et dates de valeur » de la Convention Beobank Online et Beobank Mobile a également été adapté.

D'autre part, la mise à disposition des extraits va également faire l'objet de quelques modifications. Pour plus de détails, veuillez consulter l'article « Article 2.3 : Disponibilité et format des extraits de compte et autres documents » de la Convention Beobank Online et Beobank Mobile.

Les tarifs et la Convention sont disponibles sur le site internet [www.beobank.be](http://www.beobank.be).

<<Suite au verso>>

Page 1

INFORMATIONS IMPORTANTES :

1) L'envoi d'extraits papier par courrier postal à l'étranger passera de 1,50 EUR à 3,00 EUR par extrait à partir du 01/08/2022.

2) A partir du 01/08/2022, l'envoi des extraits de comptes d'épargne réglementés ou non réglementés au format papier deviendra payant. Chaque envoi coûtera 1,50 EUR (3,00 EUR pour un envoi à l'étranger). Les frais d'envoi d'extraits sont prélevés au début du mois qui suit l'envoi. Les frais ne sont pas prélevés si le compte d'épargne est un compte ouvert en tant que garantie locative. Les clients mineurs reçoivent 1 extrait de compte papier gratuit par mois.

## Détail de vos comptes

### Comptes d'épargne réglementés

EPARGNE FIDELITY PLUS : BE74 1096 5392 2307 (EUR)

TITULAIRE(S) : M CHRISTIAN GOBLET

M. CHRISTIAN GOBLET

Extrait : 003

N°	Date	Date valeur	Description	Crédit EUR	Débit EUR
	<b>07/04/2022</b>		<b>SOLDE DE DEBUT</b>	<b>68.429,27</b>	
1	30/06/2022	01/07/2022	Prime de fidélité 109653922307	0,07	
			<b>Total Crédit/Débit</b>	<b>0,07</b>	<b>0,00</b>
	<b>07/07/2022</b>		<b>SOLDE DE FIN</b>	<b>68.429,34</b>	

#### Questions / Réclamation ?

Au cas où cet extrait de compte contiendrait des erreurs ou des irrégularités, veuillez en informer la banque sans délai, en appelant immédiatement nos collaborateurs au Beobank Service Center au 02/622.20.00, de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 12h30 le samedi (sauf jours fériés). A défaut, vous donnez décharge à la banque qui peut considérer que l'opération a été approuvée. Pour plus d'information, veuillez vous référer à notre Règlement Général des Opérations.

#### Changement d'adresse?

Veuillez contacter votre agence pour changer votre adresse ou votre numéro de téléphone.